



Combien ça coûte?

Adhésion obligatoire de l'établissement à Grand Largue

L'établissement doit être membre de l'Association Initiatives Grand-Largue en tant que personne morale. La cotisation annuelle est de 70€.

Frais d'inscription à chacune des opérations

Inscription de l'établissement à l'opération: 30€

Pour chaque jeune et éducateur présent à l'opération: 30€

Maximum 3 jeunes pour un éducateur

Exemple pour 3 jeunes et 1 éducateur

$$30€ + 4 \times 30€ = 150€$$

Exemple pour 5 jeunes et 2 éducateurs

$$30€ + 7 \times 30€ = 240€$$

Autre frais à la charge de l'établissement

Frais de déplacement jusqu'au lieu de l'opération

Ravitaillement pour le dîner du vendredi soir + les petits déjeuners + piqueniques du samedi et du dimanche (voir la fiche "et les repas?").

